

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2020-E-033

Séance à distance du 17 novembre 2020

**Avis relatif à l'installation d'une cabane Tatou dans la Réserve Naturelle Nationale du
Hauts-plateaux du Vercors**

Lors de la séance à distance du mardi 17 novembre 2020, le CSRPN a examiné le projet d'installation d'une cabane Tatou dans la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Hauts-plateaux du Vercors.

Considérant :

1. les arguments scientifiques motivant l'avis favorable du gestionnaire de la RNN des Hauts-plateaux du Vercors, notamment le traitement des effluents, la production d'énergie électrique et surtout la réversibilité de cet équipement ;
2. les précautions prises pour la réalisation des travaux qui ont vocation à limiter les impacts et notamment lors de la déconstruction de l'ancienne cabane .

Le CSRPN émet un avis favorable à ce projet.

Cependant, l'esthétique de cet équipement et son intégration paysagère étant très discutables, le CSRPN recommande d'entreprendre des recherches sur les matériaux utilisés afin d'améliorer son aspect visuel.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

